



07/02/2023

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTIVILLIERS : POUR LA PREMIÈRE FOIS, LES ADULTES VOTENT UN PROJET PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La vie scolaire et la citoyenneté étaient au cœur des débats du Conseil municipal de Montivilliers ce 6 février. Pour la première fois, le Conseil Municipal des Enfants présentait une initiative, la création d'espaces sans tabac à proximité des écoles, devenue une délibération adoptée par les adultes. Il a également été question du projet de construction d'une nouvelle école maternelle qui fusionnera les écoles Jean de la Fontaine et Charles Perrault, avec l'adaptation des périmètres pendant la phase transitoire des travaux (déconstruction puis reconstruction de l'école Jean de la Fontaine). Comme chaque année, les élus ont également adopté les crédits pour les coopératives scolaires. En matière d'engagement citoyen, les élus ont approuvé l'accueil de bénévoles souhaitant participer aux actions de solidarités de la Ville.

Création d'espaces sans tabac à proximité des écoles : les adultes élus votent la première délibération présentée par la Conseil municipal des enfants.

Le Conseil Municipal des Enfants a été élu en décembre 2021 pour permettre aux jeunes Montivillonnais de participer à la vie communale tout en développant et en mettant en œuvre des projets pour la ville. Après avoir installé des panneaux sensibilisant à la propreté urbaine, plus particulièrement à destination des propriétaires de chiens, les jeunes élus ont présenté, lors du conseil municipal, une délibération visant à créer des zones sans tabac aux alentours des écoles publiques de la ville. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité. La Ville de Montivilliers va donc signer une convention avec la Ligue contre le Cancer pour accompagner le projet. Des panneaux d'information seront bientôt mis en place pour informer le public et ces zones, accueillant principalement des familles, seront ainsi protégées de la pollution liée au tabac.

Melissa et Milo, conseillers municipaux enfants, expliquent « *L'objectif principal est de protéger les enfants de la fumée de cigarette, pour leur santé. Nous rappelons à la population que le tabac est dangereux et peut provoquer des cancers. Pour cela, nous avons défini, lors d'une de nos réunions, les entrées et les sorties de chaque école. Nous travaillons en partenariat avec « La Ligue contre le cancer » pour créer ces espaces.* »

26 600 € de soutien aux Coopératives scolaires pour leurs projets, sorties scolaires et les classes dites transplantées.

La Ville de Montivilliers soutient l'action éducative des écoles à travers des subventions annuelles aux coopératives scolaires, pour leurs projets, les sorties scolaires ludiques et culturelles et les sorties scolaires avec nuitées (classe découvertes, ski ou nature... séjours scolaires dites classes transplantées). Au total, ce sont près de 26 600 € de crédits qui ont été votés (1400 € pour le fonctionnement, 5190 € dédiés aux frais de transport des sorties ludiques ou culturelles, 20 000 € pour les classes transplantées)

Modification des périmètres scolaires

Comme voté lors du conseil extraordinaire du 16 janvier dernier, le projet de reconstruction de l'école Jean de la Fontaine, pour une nouvelle école exemplaire sur le plan énergétique et fusionnant les effectifs de deux écoles maternelles Jean de la Fontaine et Charles Perrault, voisines de 230 mètres, débutera dès la rentrée 2023 par une première phase de déconstruction de l'école énergivore. L'école Charles Perrault ne pouvant pas accueillir tous les élèves pendant la phase de travaux, les périmètres scolaires sont adaptés pour affecter au mieux les élèves. Le secteur de Jean de la Fontaine est rattaché temporairement à Charles Perrault, le secteur de l'école Pont-Callouard récupère des rues plus proches géographiquement qui avait été affectées à l'école Charles Perrault il y a 10 ans.

Accueil de bénévoles

L'équipe municipale élue en 2020 a fait du soutien aux associations et du développement du bénévolat un des axes principaux de sa politique. La ville reçoit régulièrement des offres de bénévolat de la part de citoyens, allant des étudiants aux retraités, désireux de s'impliquer dans la vie associative, de collaborer avec les actions municipales ou celles du CCAS. Pour organiser un projet global d'accueil et d'encadrement des bénévoles, il a été décidé lors du conseil municipal de lancer une expérimentation pour l'année 2023 en orientant les volontaires vers la plateforme d'accueil, d'écoute et de services mise en place il y a 3 ans pour aider les personnes isolées et vulnérables, ainsi que vers les ateliers du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) au Centre social Jean Moulin.

26 500€ de subventions pour la vie sportive, culturelle et associative

Comme à chaque conseil municipal, diverses subventions sont attribuées. Lors de cette séance, c'est la Batterie Fanfare Montivilliers Gonfreville l'Orcher, qui s'est vue attribuer une subvention de fonctionnement de 5600€. En matière sportive, 18 500 € d'acompte (25 % de la subvention 2022) sont attribués à l'ALM Basket, l'ASM Football et le GMT-Le Havre Métropole. Près de 2500 € de subventions exceptionnelles sont également votés pour les événements sportifs du Montivilliers Tennis de Table et le GMT (tennis).

Mobilité douce : Partenariat reconduit avec La Roue Libre

Depuis juillet 2021, une antenne de La Roue Libre est installée au rez-de-chaussée de l'ancienne Gare afin de proposer un lieu dédié à l'autoréparation et à la réparation mécanique solidaire axées sur le réemploi. Le bilan de ce partenariat étant encourageant, les élus montivillonnais ont voté sa reconduction pour l'année 2023, en l'accompagnant, comme pour les années précédentes, de subventions, dont l'une de soutien à l'embauche d'un jeune en contrat FONJEP-Jeune partagé avec la Ville d'Harfleur.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr